

## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Compte-rendu du  
1<sup>ER</sup> AVRIL 2017

### Parents :

- Mme LODS- Maman de Matthias (usager) – Présidente CVS

### Représentant des salariés :

- Maryse ROUSSEAU – Auxiliaire de Puériculture - Déléguée du Personnel

### Représentant de l'organisme gestionnaire :

### Personnels du Service :

- Hana SEVCIKOVA – Éducatrice spécialisée
- Sabrina BIGÉ – Assistante sociale

Reçoit le CVS : Jean-Claude GUILLERMET – Directeur

### ⇒ Absents:

- M. BARBOSA, Administrateur CA APF
- Mme DELCEY, représentante de l'organisme gestionnaire
- Mme DUQUET, Présidente Adjointe
- Mme EVRARD, Assistante de Direction
- Mme GUETTE, Déléguée du Personnel

## ORDRE DU JOUR

### Ordre du jour proposé par la Présidente du CVS :

1. Retour sur les actions mises en œuvre en 2016 et analyse des résultats
2. Planning des projets 2017
3. Informations sur le changement de direction du SESSD 25 APF à partir du 2 mai 2017
4. Questions diverses

Ouverture de séance par M. GUILLERMET, Directeur

## 1. Retour sur les actions mises en œuvre en 2016 et analyse des résultats

Rappel : Suite à la chute d'un enfant avec son fauteuil roulant, chute probablement en lien avec le mauvais état de **revêtement de la cour de l'école Brossolette à Besançon**, la Présidente du CVS a sollicité le service voirie de la ville de Besançon.

M. Bernard GILLES, son interlocuteur, a annoncé pour l'école de Brossolette, la prochaine création d'un point arrêt/dépôt rapide pour faciliter l'accès. Cet accès sera réservé aux taxis et aux détenteurs de carte d'invalidité. Il sera situé du côté « d'ascenseur ».

Les travaux sur le revêtement de la cour devraient être réalisés rapidement afin de combler les trous et égaliser le relief de la chaussée.

Par conséquent, le risque de chute devrait être réduit.

Mme Marie-Jeanne URLACHER, chargée d'accessibilité à la Mairie de Besançon, reste disponible pour traiter ces questions.

M. GUILLERMET suggère de la contacter pour faire installer un **point d'eau en salle de rééducation** (suite au déplacement de la salle de soin).

Les **travaux sur la chaussée de la cour de l'Accueil éducatif et rééducatif (AER)**, rue Marulaz à Besançon, ont été réalisés par la Mairie courant 2016.

Actuellement, les services concernés de la mairie de Besançon (Direction de l'Éducation) une réflexion est menée autour de la **problématique des Projet d'accueil individualisés (PAI)**.

Pour l'année scolaire 2016/2017, un PAI était exigé par la mairie pour l'inscription des enfants en situation de handicap au restaurant scolaire.

Un communiqué des Défenseurs des droits précise les conditions dans lesquelles cette demande peut être légitime.

**Stationnement en ville.** Suite à de nombreux abus, la Police municipale effectue des contrôles fréquents des véhicules garés sur des places réservées aux personnes en situation de handicap. Il s'agit de contrôle de bon usage.

*À partir du 1er janvier 2017, les cartes de stationnement sont progressivement remplacées par la [carte mobilité inclusion](#) (sauf pour les invalides de guerre). Cette réforme vise notamment à réduire les risques de fraude. Les anciennes cartes sont valables jusqu'à leur date de validité.*

*L'exonération des frais de stationnement est applicable sur le domaine public uniquement.*

*Elle ne s'applique pas sur les parkings gérés par les sociétés privées déléguées.*

**Transport scolaires** – la rencontre avec le Service des transports scolaires du Conseil départemental n'a pour le moment pas eu lieu.

La Présidente du CVS, mise au courant d'un certain nombre de difficultés et de/ou dysfonctionnements, souligne son intérêt.

Il semble nécessaire de rappeler aux transporteurs sélectionnés dans la procédure de l'appel d'offre leurs obligations.

Une formation systématique des conducteurs est indispensable (sécurité physique et psychique des passagers, problèmes de santé, secourisme).

M. GUILLERMET est d'accord avec cette nécessité et souligne également le problème de son renouvellement en cas d'un nouvel appel d'offre (et donc changement de prestataire).

La proposition est faite de solliciter M. PRACISNORE, directeur de la Délégation départementale de l'APF 25 et 39 pour une intervention auprès des pouvoirs publics.

### **Structures périscolaires à Morteau**

Pour connaître les possibilités d'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures périscolaires, les personnels du SESSD 25 APF ont rencontré les représentants de la Mairie de Morteau et de la MJC de Morteau.

Récemment, une rencontre avec les responsables du Relais assistantes maternelles a eu également lieu.

La Mairie de Morteau est prête à étudier toutes les demandes, cependant, la région est confrontée à un manque chronique des assistantes maternelles qualifiées (proximité de la Suisse !).

Les jours d'école, à l'issue des cours de 15h45 à 16h45, la Mairie de Morteau offre à tous les élèves une heure d'étude dirigée. Cette heure est gratuite, encadrée par les enseignants (le coût est pris en charge par la municipalité).

La question de l'intérêt de cette heure d'étude pour des élèves du dispositif d'ULIS serait selon les représentantes de la mairie, à discuter.

Le périscolaire débute à 16h45.

L'accès pour des enfants en situation de handicap y semble compliqué en lien avec l'organisation des transports scolaires individualisés.

### **Journée Citadelle**

Les travaux d'accessibilité d'une partie de la Citadelle de Besançon ayant pris du retard, la date de la visite réservée aux enfants en situation de handicap n'a pas pu être arrêtée.

Ce projet est maintenu pour 2017, dès que les conditions matérielles seront réunies.

### **Journées à thème**

Dans le cadre de la coopération avec **l'ASEP de Besançon** (Association sportive d'éducation populaire), plusieurs actions ont été menées :

En novembre 2016, vacances et loisirs, en mars 2017, jeux en famille.

La participation des familles des enfants suivis par le SESSD reste pour le moment faible.

Une réunion autour du thème **répit de familles**, très intéressante, a eu lieu en janvier 2017.

Malgré des conditions climatiques difficiles, plusieurs familles ont participé.

Une aide financière pour compenser le coût des séances d'**équithérapie** (60€ par séance) a été sollicitée auprès de la MDPH pour plusieurs enfants et refusée.

Ceci s'explique par le fait que pour le moment, l'équithérapie est reconnue comme un soin pour des personnes atteintes d'un handicap psychique mental ou intellectuel.

Malgré l'intérêt incontestable qu'elle peut avoir pour les enfants en situation de handicap moteur, compte tenu des dispositifs législatifs, la MDPH ne peut pas la financer.

Ce point a été bien expliqué par la Fédération Française du Sport Adpaté (FFSA) à la journée des sports adaptés (le 2 mars dernier) au Salon du cheval à Micropolis à Besançon.

L'APF pourrait solliciter l'Apach'Evasion pour inclure ce type de prestation dans son offre de service.

Le SESSD 25 APF pourrait dans l'avenir renouveler sa coopération de façon plus intensive avec le Centre Omnisport Pierre Croppet (COPC) à Besançon.

## 2. Projets pour 2017

- Mme LODS souhaite que les demandes exprimées dans le cadre du CVS aboutissent réellement.

Pour remplir son rôle de Présidente, elle souhaite de pouvoir bénéficier d'une formation.

Suite à une demande exprimée par la Commission des usagers, L'Agence Régionale de Santé (l'ARS) du Doubs, a débloqué les fonds nécessaires. La mise en œuvre de cette formation est confiée à l'Institut Régional de Travail Social (IRTS) de Franche Comté. Une session devrait avoir lieu prochainement.

- Le Centre d'Accueil Familial Spécialisé (CAFS) du Doubs est un établissement médico-social qui (sur notification de la MDPH) propose l'accueil des enfants en situation de handicap chez des assistantes familiales spécialisées.

Ce service souhaiterait se rapprocher du SESSD 25 APF pour des temps de réflexion.

Nous sommes ouverts à ce genre d'idées (réponse de M.GUILLERMET).

- Une conférence sur le thème « **Adolescence** », animée par M.SOSOLIC, psychologue à la Maison de l'Adolescent à Besançon aura lieu le samedi 24 juin à 10h au Foyer des Oiseaux à Besançon.

Cette conférence est ouverte à tout public, toutes les familles seront invitées.

◆ **Propositions du CVS à mettre en place :**

- Adresser un courrier au Conseil départemental au sujet des transports scolaires et demander une réunion de travail
- Solliciter un temps de travail avec le Service Éducation de la Mairie de Besançon autour de problème des PAI
- Solliciter un rendez-vous avec M. Eric ALAUZET, député du Doubs, notamment autour des refus de prise en charge des aides techniques par la Sécurité Sociale et d'autres points. (RDV prévu le 18 avril – M. Guillermet, Directeur du SESSD 25 APF, Mme Lods (Présidente du CVS) et Mme MINVERVINI, Coordinatrice des Projets Personnalisés Individualisés
- Prévoir une rencontre « témoignage » sur le thème « Village de répit familial » - en octobre 2017 par exemple
- Informer les familles sur les aides possibles à l'accès aux centres aérés et séjours de vacances (plusieurs caisses de retraite complémentaire offrent des chèques emplois services (CESU), utilisables dans ce cadre)
- Créer un « vide grenier, bourse aux idées » pour développer l'entraide entre les familles des enfants suivis par le service (dans la cour de l'AER, au mois de juin par exemple)

**3. Changement de direction au SESSD 25 APF**

En raison de son départ à la retraite, M. GUILLERMET va quitter ses fonctions à la fin de mois d'avril.

Sa succession sera assurée par Mme Agnès MORISET. Prise de poste début mai 2017.

**4. Divers**

Calendrier des prochaines réunions : prévoir une date fin mai ou début juin, avec Mme MORISET, nouvelle directrice du SESSD 25 APF.

Serait-il possible d'organiser la réunion du prochain CVS une fin d'après-midi entre 17 – 19 heures ? (La matinée de samedi et les mercredis après-midi posent problème à plusieurs parents).

Note rédigé par

Hana Sevcikova

Educatrice spécialisée

Le 03 avril 2017

Vu, Jean-Claude GUILLERMET, Directeur

Un mot de Mme Lods, Présidente du CVS SESSD 25 APF :

*Monsieur Guillermet,*

*Il y a des gens qui sont intéressés et ce n'est pas toujours à leur honneur. Pour vous, l'intérêt que vous manifestez est toujours pour les autres et vous nous en avez fait profiter. Alors, égoïstement, je ne peux que vous encourager dans cette voie car nous en avons bien profité depuis 1979, date à laquelle vous avez créé le SESSD APF, vous vous y êtes investi et vous l'avez fait grandir, il est temps de penser à vous.*

*Je ne vous connais que depuis 5 ans mais une phrase vous résume je trouve, elle est de Victor Hugo: "ceux qui vivent sont ceux qui luttent".*

*Je pense que cela a été votre crédo durant ces 38 ans.*

*Un grand merci Monsieur Guillermet.*

*Marie Lods*

### **Prochaine réunion CVS : à définir avec la nouvelle directrice**

13h00, fin de la réunion

Marie-Hélène LODS  
Présidente du CVS

Relu par Mme LODS et M. GUILLERMET

À noter dans vos agendas :

**PROCHAIN C.V.S.  
A DEFINIR**